

# Le Chant de l'Herbetan

Il y a toujours, en février, au moins un jour,  
où l'on sent l'été, encore lointain certes, mais qui arrive assurément.



## **ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : CE QU'IL FAUT SAVOIR**

**Désormais, dans toutes les communes, quelle que soit leur taille, y compris celles de moins de 1 000 habitants, les élections municipales se déroulent au scrutin de liste paritaire.**

Les règles électorales ont été modifiées par la loi du 21 mai 2025.

Concrètement, les candidats se présentent sur des listes complètes ou incomplètes, et

**les électeurs votent pour une liste sans pouvoir ajouter ni supprimer de noms (pas de panachage).**

**Toute modification du bulletin de vote (ajout, suppression ou rature) rendra celui-ci nul.**

Les conseillers municipaux sont élus à la majorité des suffrages exprimés, avec la possibilité d'un second tour si nécessaire.

Ce mode de scrutin vise à assurer une représentation claire, stable et cohérente au sein du conseil municipal.

Pour toute question relative aux modalités de candidature la mairie se tient à votre disposition.



## **PRECISION CONCERNANT LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES**

Un décret a été adopté le 25 août 2023, permettant la majoration de la part communale de la cotisation de la THRS : Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (meublés de tourisme notamment).

Cette réforme a offert l'opportunité aux communes éligibles d'instaurer, dès 2024, une majoration de la THRS. Pour cela, les communes ont dû prendre une délibération avant le 1er octobre 2023 pour que la majoration soit applicable l'année suivante. Cette majoration peut être comprise entre 5% et 60%.

**A l'unanimité, les membres du conseil municipal de Saint-Pierre-d'Entremont Isère ont décidé de ne pas prendre cette délibération, pour différentes raisons** : ces résidences secondaires sont des points de rencontres familiaux et intergénérationnels. Il est inutile de pénaliser l'investissement dans ces périodes difficiles du pouvoir d'achat. Ces bâtiments pour la plupart ont été rénovés ou construits et sont entretenus par des entrepreneurs locaux, toutes les taxes annuelles sont perçues par la commune. Lors des séjours, c'est l'économie locale qui bénéficie des dépenses de ces occupants.

**La taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste due mais aucune majoration n'a été votée par la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Isère lors du conseil du 20 septembre 2023.**



## **ILLIWAP : TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE EN TEMPS REEL !**

La commune renforce ses moyens de communication et vous invite à télécharger

**l'application Illiwap !**

Simple, gratuite et sans création de compte, l'application vous permet de recevoir directement sur votre smartphone **toutes les informations utiles de la commune : alertes météo, sécurité, travaux et circulation.**



Grâce à Illiwap, vous êtes informés en temps réel, où que vous soyez. Plus besoin de chercher l'information : elle vient à vous !

L'application respecte votre vie privée : aucune donnée personnelle n'est demandée et aucun numéro de téléphone n'est nécessaire.

**Pour en profiter, il suffit de télécharger gratuitement l'application « Illiwap » sur l'App Store ou Google Play, puis de sélectionner notre commune.**

Restons connectés pour une commune mieux informée !

## **RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS**

Dès leur **16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit**, les **jeunes** résidents sur la commune et de nationalité française doivent **se faire recenser**.

Le recensement vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement obligatoire pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France,
- d'être convoqué à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) qui devra être effectuée entre la date du recensement et l'âge de 18 ans et de recevoir un certificat JDC qui permet l'inscription au permis de conduire,
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Où se faire recenser :

- en mairie : le jeune ou son représentant légal doit se présenter aux horaires d'ouverture du secrétariat muni de sa **carte nationale d'identité** ou de son passeport en cours de validité **et du livret de famille** à jour.



## **APPEL AUX VOLONTAIRES – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

Dans le cadre de la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS), **la commune souhaite recenser les habitants disposant de compétences en sécurité civile ou dans les métiers du secours et de la santé : secouristes, infirmier(e)s, médecins, professionnels du médical ou du paramédical.**

En situation d'événement exceptionnel (intempéries, crise sanitaire, accident majeur...), ces compétences peuvent être précieuses pour renforcer l'organisation locale et l'entraide entre habitants.

Si vous êtes concerné(e) et souhaitez être inscrit(e) comme personne ressource, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie : [contact@saintpierredentremontisere.fr](mailto:contact@saintpierredentremontisere.fr) ou 04 79 65 80 53.

Votre engagement peut faire la différence. Merci pour votre solidarité au service de notre commune.



## **CARTE PASS REGION SENIORS**

La Carte Pass Région Seniors, proposée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet **aux habitants de 65 ans et plus de bénéficier d'avantages et de réductions** dans de nombreux domaines : culture, loisirs, sport, patrimoine ou encore activités de plein air.

Simple et accessible, cette carte offre l'opportunité de découvrir ou redécouvrir les richesses du territoire à tarif préférentiel.

Vous avez reçu un courrier et vous n'avez pas encore demandé votre carte ? Alors n'hésitez plus et rendez-vous sur le site de la Région : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/particulier/passregion-seniors>

Profitez pleinement des offres dédiées aux seniors de notre territoire !



## **DECLARATION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES**

Le Frelon asiatique qui est un insecte invasif qui représente une triple menace :

- Sur un plan sanitaire et humain : agressivité de l'espèce si elle se sent attaquée
- Une très forte prédation sur les populations d'insectes
- Destruction des essaims d'abeilles ; préjudice fort à l'apiculture.

**Au printemps, entre février et avril**, la fondatrice frelon construit d'abord **un nid primaire**. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. **A partir du mois d'avril**, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire **un nouveau nid, appelé nid secondaire**, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

Si vous découvrez l'un de ces deux nids, Il est important de signaler la présence d'un nid dès qu'il est observé. Les déclarations de nids de frelons asiatiques sur la plateforme [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) sont essentielles dans la lutte contre ce fléau.



Nid primaire



Nid secondaire

## **FESTIVITES DE NOEL : REMERCIEMENTS DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

**L'Association de Parents d'Elèves (Sou des écoles) souhaite remercier toutes celles et ceux ayant généreusement participé lors des Festivités de Noël 2025** qui se sont tenues le 13 décembre dernier. Beaucoup de monde au rendez-vous, de la bonne humeur et le beau temps ont permis de passer une belle journée pour ce dernier évènement de l'année 2025.

Merci à l'ensemble des acteurs et organisateurs qui ont permis la tenue de cet évènement, dont la Mairie de St Pierre Isère pour l'organisation générale.

Nous souhaitons remercier particulièrement et chaleureusement l'ensemble des commerçants ayant participé et contribué à cette journée et à la Tombola dont le tirage a eu lieu ce jour-là. Leur participation et accompagnement ont été fait avec une grande générosité et beaucoup de soutiens, un immense merci à ces commerçants partenaires : *AADEC, Aux Délices de Chartreuse, Arumessentielle, Boucherie Guerre - Entremont Viandes, Caroline Baffert, La Ferme des Hérens, L'Echoppe de Mami, Le fournil du Petit Ramoneur - Boulangerie Bar Tabac, Fromagerie Saint-Pierre-d'Entremont, Pharmacie des Entremonts, Pignon sur Route, Restaurant du Col du Granier, SPAR.*

*L'Association de Parents d'Elèves (Sou des écoles de St Pierre d'Entremont)*

**La mairie s'associe au Sou des écoles et adresse ses plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette journée.**



## **NAISSANCES**

**Naïa MOH-GERNEZ** est née le 15 novembre 2025 et fait le bonheur de ses parents Anne-Cécile MOH et Maxime GERNEZ

**Gabriel DERICQUE** est né le 29 novembre 2025 à la grande joie de ses parents Laura BANDET et Jordan DERICQUE

Site internet : <https://saintpierredentremontisere.fr/>